



Association des Ressortissants
de Yapi-Kouamékro à Abidjan

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'ARYKA DU 16 NOVEMBRE 2025

Etaient présents :	Était excusé :
Cf. liste de présence en annexe.	Sylvestre KONAN ; Secrétaire Général Adj.
<p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none">1. INFORMATIONS2. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'OCTOBRE 20253. ESPACE MUDESY4. DIVERS <p>Lieu : ABOBO Gendarmerie " Maquis Baoulé 9 Giga "</p>	

Après les échanges de civilités, la réunion débute à 11 h 29'. Le Vice-Président M. Gilbert N'GOH soumet l'ordre du jour à l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité par les membres présents.

1. INFORMATIONS

❖ Evènements malheureux

* Décès de:

- M. GNAMIEN Simplicie, survenu le 18 octobre 2025 à Yapi-Kouamékro. Il a été inhumé le 19 octobre 2025 au cimetière dudit village.
- M. N'DRI Assa Justin, survenu le 26 octobre 2025 à Abidjan. Il a été inhumé le 07 Novembre 2025 au cimetière de Yapi Kouamékro.
- Mme DAWA Ahou, survenu le 26 octobre 2025 à Dimbokro, inhumée au cimetière de ladite ville.
- M. KANGA Kouamé Ignace, survenu le 06 Novembre 2025 au CHR de Dimbokro. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

❖ Cas de maladie

M. Sylvestre KONAN souffre du paludisme.



❖ Evènements heureux

Néant

❖ Les assistances

1- Les membres assistés

- Mme EHOUSSOU Viviane, victime d'un incendie à son domicile (ARYKA)
- Mme Odile Kangah KOUASSI, pour le décès de sa grande mère qui remplace son père (CSA)

2- Les membres à assister

- Messieurs ASSA Roméo, ASSA Roseberry et Mme ASSA Félicité épouse N'GBANI pour le décès de leur frère (ARYKA & CSA).
- M. KOUASSI Emmanuel pour le décès de son frère (ARYKA & CSA).

2. LECTURE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION D'OCTOBRE 2025

Le compte rendu est lu par la Secrétaire Générale Adjointe, Mlle Olive KONAN. Il est adopté par acclamations sous réserve de quelques corrections, à savoir :

- *Page 4 : écrire « plusieurs dots » au lieu de « plusieurs dote » ;*
- *Page 4 : écrire « aucune modification n'a été faite » au lieu de « aucune modification n'a été faites » ;*
- *Page 5 : écrire « le droit d'adhésion à la MUDESY est fixé à 5.000 fcfa » au lieu de « le montant de cotisation pour adhérer à la MUDESY est de 10.000 fcfa/an » ;*
- *Page 6 : écrire « un cahier a été ouvert à l'occasion des obsèques de M. KOUASSI Ernest et géré par M. ASSINDI Marcel » au lieu de « un cahier de condoléances de M. KOUASSI Ernest est géré par M. ASSINDI Marcel.*

3. ESPACE MUDESY

1) Rappel des cotisations

Le Vice-Président M. KOUAKOUSSUI Martin, au nom du Président de la MUDESY, a d'abord fait un rappel des diligences au niveau de ladite Mutuelle.



Il s'est agi du recouvrement des arriérés de cotisations et de l'opération de parrainage des cadres pour une prise en charge des enfants de la maternelle. Ce qui permettrait d'augmenter l'effectif des élèves du préscolaire.

Il a exhorté les membres de la MUDESY à s'acquitter de leurs différentes cotisations.

Sur le premier point concernant les cotisations pour le fonctionnement de la maternelle, Mme ESSAN a souligné que l'école ayant été gratuite cette année même au préscolaire, cette opération pourrait être reportée sur une autre diligence.

Un système de recouvrement efficace doit être mis en place comme cela s'est fait lors des funérailles de l'ex Chef du village afin de renflouer les caisses de la Mutuelle. Faire recours à des cotisations exceptionnelles fait peser le fonctionnement de la Mudesy sur un petit noyau de cadres.

Elle a terminé ses propos en souhaitant la tenue d'une assemblée Générale extraordinaire ou des états généraux de la MUDESY.

Quant à Dr ALLALI Léopold, il a fait savoir que, vu le faible niveau des cotisations annuelles des membres, les fonds recueillis pour l'opération « parrainage des enfants de la maternelle » devraient pallier les éventuelles dépenses du Préscolaire. A cet effet, il a préconisé la reformulation de cette opération et les états généraux de la MUDESY.

Il a enfin souhaité que cette grande réunion de la mutuelle se fasse à Abidjan vu que la plupart des membres y résident.

Le Vice-Président M. KOUAKOUSSUI Martin ayant pris bonne note, rassure tous les membres qu'il rendra fidèlement compte au Président de ladite mutuelle.

2) Rappel cotisations Eglise Catholique du village

M. KOUAKOUSSUI Martin est revenu sur la cotisation lancée au mois d'août concernant l'achat de bancs pour l'Eglise Catholique du village. Le coût d'un banc est de cent mille (100.000) francs. Il a exhorté les filles et filles à apporter leurs cotisations pour que l'église soit équipée en bancs enfin d'organiser la cérémonie officielle de son inauguration. Il a souligné que plusieurs membres peuvent s'associer pour acheter un banc.



4. DIVERS

1) Divers bureau

Ouvrant le chapelet des divers, après la cérémonie de récompense dédiée aux nouveaux bacheliers, dénommée "N'ZRAMA 2025" qui a eu un grand succès, Mlle Rosa KOUAME, responsable de la CCEL (Commission Culture Excellence et Loisirs), présente à l'assemblée une deuxième activité de ladite commission. Il s'agit de la JSK : Journées Sportives, Récréatives et Culturelles de l'ARYKA. Cette activité permettra aux membres de se détendre, se cultiver et passer d'agréables moments ensemble. La commune de Bingerville a été proposée à l'assemblée.

Le coût de cette activité avoisine la somme d'un million deux cent quarante et un mille (1.241.000) francs cfa, y compris le transport, la restauration, les tee-shirts et les gadgets. Ce budget sera imputé à l'ARYKA. Et enfin, la responsable a proposé le mois de décembre 2025 pour cette activité.

Les membres présents ont donné un avis favorable à ce projet. Cependant, plusieurs suggestions et propositions ont été faites :

Mme ESSAN propose une contribution des membres car le budget est très élevé et que l'association ne pourra supporter toutes ces charges.

M. N'ZI Juste-Clair demande la révision du budget. Il propose "le Jardin Botanique" de Bingerville qui est un beau cadre et moins coûteux.

Le Vice-Président de l'ARYKA, M. N'GOH Gilbert souhaite que la date soit repoussée en 2026 pour une meilleure réussite de cette journée.

M. YAO Kouamé Georges approuve l'idée mais affirme que le temps est très court pour réussir cette cérémonie.

Dr ALLALI Léopold souligne que le mois de décembre 2025 est trop court. Il propose la mise en place d'un comité restreint pour une étude approfondie concernant cette activité.

Un cahier a été ouvert à l'occasion des obsèques de M. N'DRI Assa Justin. Ce cahier a été géré par Mme KOUAME Denise.



La somme récoltée est de soixante mille (60.000) francs cfa. Les dépenses font état de la somme de dix mille cinq cent (10.500) francs cfa. Il reste quarante-neuf mille cinq cent (49.500) francs cfa. L'ARYKA va remettre cette somme à la famille du défunt.

M. Jocelin N'DRI, Secrétaire Général de l'ARYKA, par ailleurs Président du comité d'organisation de la 3^e édition de la fête de PAQUES 2025, a conduit une délégation le 21 septembre 2025 à Dida-Kayabo. Elle est allée remercier M. le Ministre Lataille KOFFI, pour son apport financier et sa présence remarquable lors des festivités de la PAQUES à Yapi-Kouamékro.

2) Divers Assemblée

Mme ESSAN présente ses sincères condoléances à tout le village pour ces moments douloureux en cette année 2025, vu qu'elle était hors du pays. Elle remercie également tous les filles et fils de Yapi Kouamékro pour le soutien lors des obsèques de sa sœur KRA Jacqueline. Et enfin elle félicite le bureau de l'ARYKA pour le travail qu'il abat pour le rayonnement de l'association.

Aussi, elle souhaite recevoir les comptes rendus et les procès-verbaux des réunions pour aider le secrétariat dans sa tâche de rédaction.

M. NIAMIEN Jules informe l'assemblée du mariage civil de sa fille NIAMIEN Akissi Rosemonde, le samedi 22 novembre 2025 à la mairie d'Abobo. La bénédiction nuptiale aura lieu à l'Eglise Catholique St Jean Paul 2 d'Angré, suivie de la réception à Abobo Baoulé.

Le Vice-Président de la MUDESY, M. KOUAKOUSSUI Martin, au nom de :

- La famille BROU Konan, en guise de remerciement à l'ARYKA pour le soutien lors du rappel à Dieu de M. N'DRI Assa Justin, offre une (1) bouteille de liqueur, deux (2) bouteilles de vin valpierre, deux (2) bouteilles de bière 66 et deux (2) bouteilles de sucrerie.
- La grande famille KPATTA Konan, en guise de remerciement à l'ARYKA pour le soutien lors du rappel à Dieu de M. KOUASSI Kouakou Ernest, offre une (1) bouteille de liqueur, deux (2) bouteilles de vin valpierre, deux (2) bouteilles de bière 66 et une (1) bouteille de sucrerie.



- Mme EHOUSSOU Viviane remercie tous les filles et fils de Yapi Kouamékro pour le soutien lors de l'incendie qui s'est produit à son domicile.

Le Vice-Président de l'ARYKA, M. N'GOH Gilbert informe les membres du Bureau Exécutif d'une réunion de bureau élargie aux autres instances, le dimanche 14 décembre 2025 à Bonoua, chez M. KOUASSI Pascal.

Prochaine réunion mensuelle : Dimanche 07 Décembre 2025 à Koumassi

Responsable : Mme KONAN Danielle

Après un rappel détaillé des différents points à l'ordre du jour par le Président KANGA Michel, la réunion prend fin à 13h45mn.

POINT DE CAISSE

<u>Recettes en FCFA</u>	<u>Dépenses en FCFA</u>
252.900	133.300

Fait à Abidjan, le 16 Novembre 2025

Le Secrétaire Général

Jocelin N'DRI



Association des Ressortissants
de Yopoukouamékro à Abidjan